

membres de la Société d'Agriculture ont voulu dire que la Suisse doit s'attacher à la culture des terres *par préférence à toute autre culture*, ou si cette contrée doit *préféablement à tout autre pays* être destinée à rapporter des bleds. A l'occasion de ce double sens que présente la proposition, l'Ami des hommes indique rapidement les raisons générales qui déterminent le choix de la culture des terres & de leur emploi. S'agit-il d'un pays qui soit totalement privé de communication avec l'Etranger ? il est évident que la culture du bled, ou d'autres grains qui sont des denrées de premier besoin, doit avoir la préférence sur la culture des denrées qui ne sont que de luxe, d'utilité, ou de seconde nécessité. Mais il n'est pas de contrée inaccessible au Commerce : or, par-tout où il y a un Commerce extérieur, libre & facile, & le meilleur emploi des terres est celui qui procure le plus grand profit évalué en argent. Par la vente de son superflu, le pays pourra se procurer avec avantage l'achat de ce qui lui manque. L'intérêt instruit de soi-même le Cultivateur à diriger ses travaux vers le profit. Au reste, le meilleur produit des terres, évalué en argent, doit être considéré relativement au produit total, y compris les frais, & relativement au produit net, frais déduits. Il faut voir, dans le Mémoire, le développement de ces principes bien calculé d'après différentes hypothèses, dont l'exposition nous meneroit trop loin. Nous dirons seulement qu'il résulte de ces hypothèses & de ses inductions, que la préférence des cultures est & doit être presque toujours décidée par le *produit net*, & non par le *produit total*.

Après cette digression qu'on ne doit pas regarder